

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 34 (1889)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ductions dont il a été fait mention dans le dernier rapport de la gestion. En outre, le bureau a commencé à organiser pour le procédé, presque exclusivement employé dans les Etats étrangers, de l'impression de cartes au moyen de la photogravure sur métal et sur pierre, et il a été fait les achats les plus nécessaires.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Le Comité de la sous-section de Lausanne a émis la circulaire ci-après :

Lausanne, le 29 novembre 1889.

Monsieur et cher camarade. — Nous avons l'honneur de vous communiquer la composition du comité de notre sous-section pour l'année 1889-1890 :

Président : major d'artillerie Melley ; vice-président : capitaine d'artillerie Ruffieux ; membre adjoint : 1^{er} lieutenant de cavalerie Ad. Mercier ; secrétaire : 1^{er} lieutenant d'infanterie Ch.-Edouard de Meuron ; caissier : lieut. d'infanterie Ch. Carrard.

Nous avons désigné les commissions ci-contre pour l'étude des travaux mis au concours par la section vaudoise. L'officier le plus élevé en grade ou le plus ancien est chargé de convoquer la commission, de la présider et d'informer le président de la sous-section de l'époque où le travail sera présenté et quel en sera le rapporteur.

Nous organisons pour cet hiver un cours d'équitation aux mêmes conditions que l'année dernière. Les inscriptions pour ce cours sont reçues jusqu'au 3 décembre chez M. le lieutenant Jules Dufour, au manège de Chauderon.

Les exercices du jeu de guerre, dont M. le lieutenant-colonel Colombi a bien voulu reprendre la direction, commenceront incessamment. Dans le cas où vous seriez disposé à suivre ces exercices d'une manière régulière, vous voudrez bien en aviser M. le capitaine Ruffieux (place St-François, 14), qui donnera tous les renseignements désirables.

La prochaine séance de notre sous-section aura lieu au café de l'Université (Palud, 20, 1^{er} étage). Les convocations seront faites par cartes personnelles.

Le président, C. MELLEY, major d'artillerie. — *Le secrétaire*, Ch.-Edouard DE MEURON, 1^{er} lieut. d'infanterie.

Concours cantonal.

1. Etude de géographie militaire et de stratégie sur le territoire neutralisé de la Savoie.

2. Etude géographique et stratégique de la frontière du Jura, Genève-Bâle, et des ressources militaires (voies de communication,

travaux de défense, dépôts de matériel, troupes) disposées par la France sur le territoire adjacent, bassins du Doubs, de l'Ain et de la Saône.

3. La défense de la vallée du Rhône, de la Furka à St-Maurice, contre une attaque venant du Sud.

4. Etude comparative des règlements suisse et allemand (23 mai 1887) sur le service en campagne.

MM. Colombi, capitaine d'infanterie; A. Durand et J. Berney, 1^{ers} lieutenants d'infanterie.

5. Etude d'une mission indépendante (service de sûreté en marche ou en position, patrouilles, reconnaissance armée, escorte de convoi, etc.): rédaction d'une supposition, ordres donnés et rapport. Cette étude peut être faite pour une compagnie, un bataillon ou un escadron.

MM. de Meuron, major d'infanterie; Bidlingmeyer et Auberjonois, capitaines d'infanterie.

6. L'équipement du soldat d'infanterie; ses modifications éventuelles, entre autres en vue de la guerre de montagne. Voir aussi l'équipement des infanteries étrangères.

MM. Morin, capitaine de carabiniers; G. Auckenthaler, 1^{er} lieutenant de carabiniers; Ed. de Meuron, 1^{er} lieutenant d'infanterie; G. Gaulis, lieutenant d'infanterie.

7. L'équipement du soldat de cavalerie et le paquetage.

MM. Ed. Bonnard et Regamey, 1^{ers} lieutenant de cavalerie; Allamand, lieutenant de cavalerie.

8. Du rôle de la cavalerie suisse dans la guerre.

MM. Boiceau, colonel de cavalerie; Rochat, major d'artillerie; Ad. Mercier, 1^{er} lieutenant de cavalerie.

9. La poudre sans fumée; son influence sur la tactique.

MM. Ruffy, major d'infanterie; Ruffieux, capitaine d'artillerie; Emery, 1^{er} lieutenant d'infanterie.

10. Etude sur les explosifs.

MM. Paul Manuel et Buche, capitaines du génie; Chuard, capitaine d'infanterie; Ancel, lieutenant du génie.

11. Les mitrailleuses et les canons à tir rapide. Leur emploi dans le combat.

MM. Ed. Manuel, major d'artillerie; J. Mercier, capitaine d'artillerie; Perrin, capitaine de cavalerie.

12. Du ravitaillement des munitions pendant le combat.

MM. Wenger, major d'infanterie; Bonnard et de Blonay, capitaines d'infanterie; Ch. Carrard, lieutenant d'infanterie.

13. Occupation, organisation et armement d'une position de repli, par le commandant d'une division d'artillerie de position, avec son personnel et un bataillon de pionniers du landsturm. La position doit pouvoir être occupée, entre autres, par une brigade d'infanterie. L'emplacement sera choisi sur territoire vaudois. Le matériel d'ordonnance disponible est celui d'une division d'artillerie de position. Supposition, ordres et rapport. Temps disponible : 24 heures.

MM. Guiguer de Prangins et Melley, majors d'artillerie; Henri Manuel, capitaine du génie; J. Kohler, capitaine de carabiniers.

14 De l'alimentation des troupes pendant la mobilisation et des approvisionnements que la troupe doit porter avec elle (*Eiserne Ration*).

MM. de Roguin, major d'administration; Allamand et Rochat, capitaines d'administration.

15. Etude des mesures financières à prendre en temps de paix pour mettre l'administration fédérale de la guerre à même de pourvoir aux besoins de l'armée mobilisée.

Exposé et critique des lois, arrêtés et règlements sur la matière.

MM. Ch. Carrard, lieutenant-colonel d'infanterie; Grenier, major d'infanterie; Ch. Bugnion, capitaine d'infanterie.

16. Etude des modifications à apporter à l'organisation des troupes d'administration et à leur service, en cas de création de corps d'armée. Répartition et fonctions des divers officiers d'administration; organisation de la troupe chargée de pourvoir à la subsistance du corps d'armée.

MM. Virieux et Isoz, majors d'administration; Henny, capitaine d'administration.

17. Emploi d'un détachement de landsturm armé, avec ou sans troupes auxiliaires, pendant la période de mobilisation, dans une localité frontrière. Supposition, ordres, rapport.

18. Les services de l'arrière des troupes sanitaires (transports, hôpitaux, etc.).

MM. D^{rs} Kohler, major; Dind, capitaine; Spengler, 1^{er} lieutenant.

Les mémoires seront remis avant le 1^{er} juin 1890 au secrétaire du comité de la section vaudoise.



BIBLIOGRAPHIE

Carte du canton de Neuchâtel, par MAURICE BOREL, revue et complétée par M. Alfred BELLENOT, ingénieur, et par M. C. KNAPP, professeur de géographie, au 1 : 50,000. Librairie Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel, 4 feuilles. Prix, 10 fr.; montée en rouleaux, 15 fr.; pliée en 4 feuilles au format de poche, 15 fr.

Cette jolie carte, à 5 couleurs et à courbes équidistantes de 20 mètres, a été dressée d'après les minutes au 25 millième du Bureau